

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les contraintes budgétaires et les nouvelles lois en faveur des économies d'énergie et du respect de l'environnement ont conduit les élus à décider l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

L'ensemble des scénarios techniques a été étudié par les élus municipaux et les techniciens qui ont validé ce projet.

C'est dans le week-end du 24 au 25 octobre prochain que notre village verra son éclairage public éteint en totalité entre 23h et 5h30 en période hivernale et 1h et 5h en période estivale. Des exceptions seront faites lors des nuits de

fêtes, des alertes météo ou des circonstances exceptionnelles. Cette extinction nous permettra de réaliser près de 12000 euros d'économie par an.

De nombreuses communes audoises ont déjà mis en place cette action et dans certaines régions de France, l'éclairage public est éteint une partie de la nuit depuis déjà plusieurs dizaines d'années.

L'intégralité de ce nouveau fonctionnement vous sera présentée dans un bulletin d'information spécial d'ici un mois et une réunion publique aura lieu début octobre à la salle Jean Jaurès à laquelle vous serez invités.



SÉCURISATION AVENUE JEAN MOULIN ET AVENUE DU LANGUEDOC



Les avenues Jean Moulin et du Languedoc sont sur le domaine du Département de l'Aude avec la RD72 et donc en cogestion entre le Conseil Départemental et la Municipalité.

Sur cet axe, rien ne peut se faire sans l'autorisation du Département en tenant compte des diverses réglementations routières.

Après plusieurs mois d'études et de passage en commission départementale, le dossier de sécurisation de traversée de la RD72 a été validé.

Des places de stationnement vont être matérialisées au sol dans l'avenue Jean Moulin. Sur l'avenue du Languedoc, du stationnement sera également marqué au sol, des aménagements trottoir et stationnement seront créés dans la seconde partie de cette avenue (entre le stade et l'escalier de la rue des Cévènes). Une zone de vitesse limitée à 30 avec « sens prioritaire » sera créée, ainsi que zone limitée à 20kms en partie centre du village (escalier de la rue des Cévènes jusqu'à la place du marché).

Ces aménagements prévus début janvier 2016 doivent permettre une meilleure sécurisation de cet axe routier à la fois pour les habitants du quartier, les piétons et les usagers.

Une réflexion est également en cours sur l'entrée du village RD11 côté Rieux-Minervois pour une réalisation des travaux fin 2016.



CHERS AMIS,

Cette rentrée 2015 débute sous le signe de l'aménagement urbain.

Après plusieurs mois d'études, de recherches de financements, d'obtention d'autorisations, de nombreux chantiers sont en cours de réalisation ou vont débuter dans les jours à venir.

Renforcement du réseau d'électrification, rénovation de notre réseau d'eau potable, changement de l'éclairage public, travaux de prévention des inondations, sécurisation de nos traversées de village, réfection de la voirie communale... autant de gros travaux qui vont améliorer la qualité de vie des Redortais, mais qui vont engendrer, dans un premier temps, quelques désagréments et quelques gênes.

Nous avons également profité des vacances scolaires pour réaménager l'intégralité d'une classe sur deux à l'école primaire.

En parallèle, les élus ont validé le projet d'aménagement de Place et de stationnements de véhicules au droit de l'« ancien marché couvert » et la mise en conformité à l'accessibilité des bâtiments de la Mairie, pour lesquels des recherches de financements sont actuellement en cours.

Dans le budget 2015 voté au mois d'avril, des économies drastiques ont été décidées dans tous les domaines pour faire face à la baisse sans précédent des dotations et des aides de l'Etat. Il a également été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Ces économies portent sur toutes les lignes budgétaires (baisse de 20% des indemnités des élus, renégociation de certains contrats, extinction nocturne de l'éclairage public...).

Vous le voyez, cette rentrée 2015 n'est pas de tout repos. La période que nous traversons est compliquée mais les élus sont plus que jamais motivés et déterminés pour préserver le vivre ensemble bien présent dans notre beau village.

La rentrée scolaire 2015 se fait avec un effectif stable des élèves et des aménagements qui ont été réalisés sur les bâtiments communaux ainsi que la réfection totale d'une classe pour près de 12000 euros.

Nous travaillons dès à présent sur le budget 2016 qui va être difficile à bâtir de par les nouvelles baisses de dotations de l'Etat.

Nous sommes en train de définir le programme de voirie 2016 qui sera réalisé à la fin de l'année prochaine et qui permettra de poursuivre la rénovation des rues de notre village.

Le samedi 5 septembre, toute la journée, à la Piste a lieu le « 1^{er} forum des associations » qui vous permet ainsi de mieux connaître toutes les activités associatives, sportives, éducatives et culturelles proposées à La Redorte et sur notre territoire du Minervois.

Notre volonté est d'apporter aux Redortaises et aux Redortais une qualité du « vivre ensemble » au quotidien.

Ensemble, avec vous et pour vous.

Le Maire,
Pierre-Henri ILHES

CHANTIERS MUNICIPAUX

**OCTOBRE
NOVEMBRE**
Lotissement la Valseque

- Changement des branchements plomb
- Régie eau

**DÉCEMBRE
JANVIER**
Avenues du Languedoc
et Jean Moulin

- Sécurisation / stationnements

**1^{ER} TRIMESTRE
2016**

- Démolition du bâtiment « ancien marché »
- Création de place / parking

NOVEMBRE
Chemin de la Valseque

- Réfection partielle voirie

**OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE**

- Changement des branchements plomb
- Amélioration du réseau d'eau
- Réfection voirie



OCTOBRE
Chemin de l'Étang

- Currage du fossé

**SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE**

- Renforcement du réseau électrique
- Changement / modernisation de l'éclairage public

**SEPTEMBRE
OCTOBRE**

- Nettoyage Rivassel

**NOVEMBRE
DECEMBRE**
Claux de l'église

- Réfection voirie
- Amélioration du pluvial

EN CHANTIERS...

Durant près de 4 mois notre village sera en travaux. Presque tous les quartiers sont concernés par une série de travaux urbains qui vont améliorer notre qualité de vie au quotidien.



- En collaboration avec **Carcassonne Agglo**, près de **30 branchements en plomb d'eau potable vont être changés** (plus de la moitié sur le lotissement de la Valsèque). **Des canalisations d'eau et d'assainissement** vont également être changées dans les secteurs de la rue du marché, et des rues du lotissement Liabot.



- En collaboration avec le **SYADEN**, ont débuté les travaux de **renforcement électrique du lotissement Liabot, de la rue des occitans à la rue des Pyrénées**. Un nouvel éclairage public sera également mis en place, moins consommateur d'énergie. **Ce chantier de plus de 180 000 euros sera mené en 2 tranches** (une en 2015 et une en 2016). Les réseaux seront enterrés (sauf dans la rue des occitans pour laquelle une partie des propriétaires n'a pas donné d'autorisation de passage et qui restera en aérien).



- En collaboration avec le **SIC** notre **programme de voirie 2015** sera entrepris dès que les travaux de Carcassonne Agglo et du SYADEN seront terminés. **Cette année 75000 euros de travaux seront réalisés sur la voirie** communale et porteront sur une partie du chemin de la Valsèque, la rue des forgerons, la rue du Marché, une partie de la rue du Jardin Public, le lotissement artisanal « Claux de l'Eglise ».



- En collaboration avec le **SIAHBAD**, **l'entretien et le nettoyage du Rivassel dans la traversée agglomération du village et du ruisseau de Vinasso** seront réalisés



- En collaboration avec l'**ATD11 (Agence Technique Départementale 11)**, et afin d'apporter plus de sécurité et de respect des réglementations des routes départementales, des **aménagements de places de stationnement, de trottoirs et de limitations de vitesse** seront mis en place pour un coût total de **34000 euros sur les avenues Jean Moulin et du Languedoc**.



- **Le bâtiment de « l'ancien marché couvert » sera démoli** pour aérer ce quartier, mieux sécuriser la rue du Marché, créer 6 à 8 places de stationnement. Un espace « propreté » identique à celui du lotissement Liabot sera également créé. Les travaux devraient être réalisés au début de l'année prochaine.

Tous ces travaux, en cours ou à venir, sont nécessaires. Après de très nombreux (voire trop nombreux) mois d'études, ils ont été projetés et validés par les services techniques compétents. Avant de pouvoir pleinement profiter de leur efficacité, les Redortais vont devoir vivre ces prochaines semaines quelques gênes.

Nous vous demandons de faire preuve de la plus grande prudence et vous remercions pour votre compréhension.